

Charme & SPA

CONDITIONS GÉNÉRALES

Tarifs

Ces conditions générales concernent une location meublée et saisonnière, pour laquelle les tarifs sont indiqués en Euro TTC. Taxe de séjour incluse.

Est inclus également :

- **Le linge de maison** : Torchon, Draps, linge de toilette, peignoirs, tapis de bain.
- **La prestation ménage** : sauf la vaisselle et les ordures ménagères.
- **L'accès à la Wi-Fi.**
- **Les charges d'électricité et d'eau dans la limite d'un « usage normal ».**
(Électricité consommation 100kw par jour / Eau 0,35m3 par personne et par jour).

Tout dépassement abusif de ces forfaits pourra faire l'objet d'une facturation supplémentaire déduite de la caution.

Réservation

Demande de réservation :

- Par mail à : contact@charme-et-spa.fr
- Par téléphone au : **06.69.55.55.85**

Nous vous confirmerons la disponibilité de l'appartement aux dates souhaitées.

Option de réservation :

Vous pouvez réserver par les moyens suivants,

- **Par virement** : Il faudra pour cela demander les coordonnées bancaires, un justificatif de votre établissement bancaire attestant du virement des 30% de la valeur totale de votre séjour vous sera demandé, dans un délai de 72h, passé ce délai votre demande sera annulée.
- **Par chèque** : Lacompte de 30% de la valeur totale de votre séjour vous sera demandé, vous aurez alors un délai de 72h pour nous le faire parvenir, l'adresse d'envoi et l'ordre du chèque vous seront communiqués dans l'e-mail de confirmation de disponibilité. Passé ce délai, votre demande sera annulée.

Confirmation de réservation :

A la réception du règlement de l'acompte de 30%, nous vous confirmerons votre réservation par mail, il y figurera également l'ensemble des éléments à fournir le jour de votre arrivée ainsi que les modalités d'accueil.

Annulation / Résiliation en cours de séjour

Annulation :

Toute annulation de séjour de l'une des deux parties devra être faite par mail avec confirmation de réponse, adressé à : contact@charme-et-spa.fr

Conditions :

- **Entre 0 et 14 jours avant l'arrivée :** Le propriétaire conservera l'intégralité de l'acompte versé par le locataire.
- **Entre 15 et 21 jours et plus, avant l'arrivée :** Le propriétaire conservera 50% de l'acompte versé par le locataire.

Dans le cas où il y aurait une nouvelle réservation nous pourrions conserver les arrhes.

En cas de force majeure ou de circonstances imprévues telles que : inondations, rénovations obligatoires, pannes des équipements etc., le propriétaire se réserve le droit d'annuler la réservation par mail avec confirmation de lecture, l'acompte versé par le locataire lui sera remboursé, sans dédommagements compensatoires.

Résiliation pendant le séjour :

Dans le cas où il y aurait une demande de résiliation au court du séjour, le propriétaire conservera l'intégralité du prix de la location. Aucun remboursement ne pourra être demandé s'il y a un départ avant la date initiale.

Arrivée et départ

Les heures d'arrivée et de départ sont indiquées dans le contrat de réservation ainsi que sur le site.

Remise des clés

Pour la remise des clés, nous vous attendrons directement sur place à l'adresse et à l'heure d'arrivée indiquée. En cas de retard, nous vous remercions de nous communiquer dès que possible, la nouvelle heure d'arrivée. Nos coordonnées vous seront rappelées dans le mail de confirmation de réservation ainsi que sur le contrat.

Pièces à fournir – Etat des lieux – Caution

Le jour de l'arrivée, le locataire devra remettre les documents demandés dans la confirmation de réservation.

- **Le règlement du solde du séjour** (Chèque ou espèces)
- **Un chèque de caution d'un montant de 500€**, chèque non encaissé et restitué le jour de votre départ selon l'état des lieux de sortie.
- **Une attestation d'assurance « responsabilité civile et villégiature ».**

Sur place le contrat de location sera signé par les deux parties et en deux exemplaires, chacune des parties en conservera un exemplaire.

L'état des lieux sera signé à l'arrivée des locataires, et également au départ après vérification par le propriétaire. Si des dégradations, détériorations, ou objets emportés sont constatés, celui-ci aura alors un délai de 2 mois pour renvoyer la caution, toute(s) déduction(s) faite(s).

Le locataire est tenu de laisser les équipements et installations en parfait état de fonctionnement, dans le cas contraire, le coût de remise en état de la location, des équipements et/ou des installations restera à la charge du locataire.

Règles d'occupation de l'appartement

L'appartement a une capacité maximale d'accueil de 2 personnes et ne peut en aucun cas être dépassée. Toute personne appelée à occuper, pour tout ou une partie du séjour doit être déclarée par le locataire et sous sa seule responsabilité, dans le contrat de location. Accueil interdit aux moins de 18 ans.

L'appartement est occupé à des fins d'habitation, avec les personnes nommées dans le contrat de location. Il ne peut en aucun cas être utilisé pour une activité professionnelle, en salle des fêtes ou pour l'exercice d'une activité contraire à la loi Française et aux bonnes mœurs.

Il est interdit de déranger le voisinage. **L'utilisation de la baignoire balnéo est interdite entre 22h30 et 8h du matin.** Déroger à ce contrat entraînerait un départ immédiat du/des locataire(s) sans préavis et sans remise de la caution.

Nos amis les animaux sont INTERDITS.

Cet appartement est **non fumeur**, tout manquement à cette règle pourrait engager la responsabilité du locataire, en cas d'accident ou d'incendie. **L'accès à la WIFI est gratuit.**

Forfait de non respect des règles d'occupation de l'appartement.

- **En cas d'occupation supérieure à 2 personnes dans l'appartement**, il sera déduit de la caution 250€ par personne supplémentaire.
- **En cas de nuisances sonores excessives et avérées**, 150€ seront retenus sur la caution.

- **Fumer à l'intérieur de l'appartement est interdit**, dans le cas contraire, une pénalité de 200€ sera déduite de la caution.

Nettoyage de fin de séjour

Vous arrivez dans un endroit propre et rangé, vous vous engagez à le rendre également propre et rangé.

Le locataire s'engage à :

- Nettoyer les éléments du coin cuisine (évier, réfrigérateur, four, ...)
- Vider les ordures
- Nettoyer et ranger la vaisselle
- Laisser l'appartement propre

A défaut, le locataire est informé que **le coût d'intervention de ménage supplémentaire d'un montant de 70€** pourra être déduit de la caution.

Responsabilité et assurance

Le locataire s'engage à fournir au propriétaire une attestation d'assurance « **responsabilité civile et villégiature** ». La responsabilité du propriétaire ne pourra être engagée en cas de vol ou dégradation d'effets personnels dans l'appartement, y compris dans les parties communes et autres dépendances.

Les personnes souffrant de troubles du cœur, de pression artérielle importante, ou enceinte, ne doivent pas utiliser le Spa-balnéo.

Le propriétaire décline toutes responsabilités en cas de non-respect à ces règles.

Protection des données

Le propriétaire informe les locataires que les données personnelles fournies serviront uniquement pour la période de la location demandée.

